

INTRODUCTION

Quelques semaines après le décès de Paul Gouin, survenu le 4 décembre 1976, le périodique *Vie des Arts*, dont il est l'un des fondateurs, lui rend hommage sous la plume de sa directrice Andrée Paradis. Résumant l'essentiel de la vie et de la contribution du personnage, elle écrit :

[Paul Gouin] a agi comme réformateur dans le champ de la politique provinciale. En créant l'Action libérale nationale, un peu avant les élections de 1935, Paul Gouin se proposait de « relibéraliser le Parti libéral ». La réalité fut autre – en s'associant à Maurice Duplessis, un nouveau parti vit le jour, l'Union nationale, et les libéraux furent battus. Vers 1948, il devint clair à l'homme, à qui le courage intellectuel et l'initiative n'avaient jamais fait défaut, que la politique, sans un enracinement réel dans la culture, risquait de s'embourber dans des formules stériles. C'était un sage et un visionnaire. Paul Gouin fit un choix : celui de la priorité du culturel sur le politique. À partir de ce moment-là, il choisit de revendiquer sur tous les plans la liberté de l'esprit et celle du goût comme fondamentales. Il a voué à la protection du patrimoine son intelligence et toutes ses énergies, sans négliger un appui constant aux réalisations culturelles naissantes¹.

Passionné de l'héritage culturel et de la spécificité des Canadiens français, modernisateur économique et social, réformateur politique : ainsi peut-on circonscrire les apports essentiels de la vie et de l'œuvre de Paul Gouin (1898-1976).

Des origines familiales influentes

Il est légitime de penser que ces apports essentiels furent préparés et encouragés par des origines familiales influentes, de tradition politique libérale en partie teintée de nationalisme canadien-français. En effet,

1 Paradis, Andrée (1977), « Pour qu'ils continuent d'exister : Hommage à Paul Gouin et Marius Plamondon », *Vie des Arts*, vol. XXI, n° 86 (printemps), p. 82.

Paul Gouin, par sa mère Éliisa, est le petit-fils du Premier ministre libéral Honoré Mercier, au pouvoir de 1887 à 1891. Son père, Sir Lomer Gouin, fut aussi député et ministre à Québec, Premier ministre du Québec de 1905 à 1920, avant d'être ministre fédéral de la justice de 1921 à 1924, puis brièvement lieutenant-gouverneur du Québec en 1929. Son oncle, Honoré Mercier, est député à Québec à compter de 1907 et ministre dans les gouvernements libéraux de 1914 à 1936. Son frère aîné, Léon Mercier-Gouin, est pour sa part sénateur fédéral de 1940 à 1976.

Dans une allocution prononcée le 9 novembre 1964, Gouin confirme l'importance de ces influences familiales sur sa volonté d'engagement social et de service public :

J'appartiens, vous le savez, tant par ma mère que par mon père à une famille qui a une longue tradition de service public. Ma mère était fille d'Honoré Mercier. Est-il nécessaire d'ajouter quoi que ce soit ? Nous avons été élevés, mon frère et moi, dans un contexte, comme on dit aujourd'hui, où l'on ne peut guère s'évader du souci de la chose publique, du souci de servir et du souci de rendre ce qu'on a reçu. J'ose prétendre, vous m'en pardonnerez l'apparente vanité, que ni mon frère ni moi, chacun à notre façon, selon notre tempérament et selon les circonstances, n'avons manqué à cette impérieuse vocation. Pour ma part, il ne me paraissait pas facultatif de servir ou de me refuser. J'ai fait ce qui était naturel. (Texte 34)

Paul Gouin fait ses études primaires au Jardin de l'enfance à Montréal, puis poursuit ses études classiques au Séminaire de Québec. Pendant quinze ans, alors que son père est Premier ministre, il habite le Vieux-Québec, rue des Remparts. Au cours de la Première Guerre mondiale, il est lieutenant d'un régiment de chars d'assaut dans le « 1st Canadian Tank Battalion ». Il étudie le droit aux universités Laval et de Montréal et il est reçu au barreau en 1920. Il épouse Gabrielle Garneau en 1922. Bien qu'il se consacre à la pratique du droit à Montréal jusqu'en 1929 dans le cabinet Beaulieu, Gouin, Marin & Mercier, il constate rapidement qu'il a peu d'intérêt pour cette profession.

Passionné par l'histoire, il prononce dès 1925 des conférences sur des sujets historiques et, en 1927, il publie aux Éditions du Mercure un livre illustré par Jean Palardy et intitulé *Médailles anciennes : poèmes historiques*. Le recueil est dédié « à mon père à qui je dois tout » et

«à ma femme, mon inspiratrice de chaque jour». Les poèmes, en rimes et de facture assez classique, rendent hommage à une vingtaine de figures majeures de l'histoire de la Nouvelle-France : des fondateurs ou grands dirigeants tels Champlain, Maisonneuve, Jean Talon et Frontenac ; des figures de pionniers tels Louis Hébert ou Michel Sarrazin ; des éducatrices telles Mère de Saint-Joseph et Marguerite Bourgeoys ; des témoins de la foi tels Jean de Brébeuf, Monseigneur de Laval et Kateri Tekakwitha ; des héros populaires tels Dollard des Ormeaux et Madeleine de Verchères. Chaque poème est précédé de textes de divers auteurs retenus par Gouin pour présenter le personnage. La publication fait l'objet de recensions dans de nombreux journaux et périodiques. Ce recueil démontre l'intérêt de Gouin pour l'histoire du Canada depuis la Nouvelle-France, intérêt qui enrichira plusieurs de ses discours ou essais tout au long de sa carrière.

Brièvement directeur en 1929 de la maison d'édition Louis Carrière qui publie les Éditions du Mercure, Gouin sollicite en 1930 le poste de conservateur du Musée de la province à Québec auprès du Premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, qui le lui refuse. Gouin tente de nouveau sa chance en 1931, cette fois pour le poste d'assistant-conservateur, se disant convaincu qu'un emploi au Musée de la province lui est destiné, et plaidant que sa santé ne lui permet pas la pratique du droit. C'est encore en vain : le Premier ministre lui propose plutôt un poste de juge au tribunal de la jeunesse, que Gouin refuse. Hésitant quant au choix d'une profession, pensant un moment devenir journaliste, il envisage aussi de s'engager dans la préparation d'un doctorat portant sur un personnage de l'histoire du Canada comme Pierre Lemoyne d'Iberville, Cavalier de La Salle, Louis-Joseph Papineau ou encore Louis-Hippolyte La Fontaine. Il renonce à cette idée après que le conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice, Aegidius Fauteux, lui a expliqué que le projet pourrait requérir sept ou huit années de travail. Il affirmera plus tard qu'il préférerait aborder l'histoire en s'intéressant aux coutumes et à la vie quotidienne, qui révèlent mieux la vie d'un peuple, son caractère et sa mentalité. En témoigne son intense activité de collectionneur, qui commence par les livres pour se poursuivre dans le mobilier et les objets anciens du Canada français.

En 1932, Gouin revient à la pratique du droit en ouvrant un bureau à L'Assomption. Ce n'est toutefois « pas pour faire du droit, mais plutôt de la politique et probablement du journalisme », écrit-il à son ami Paul Lavoie². C'est à ce moment, alors qu'il est au début de sa trentaine, que Paul Gouin concrétisera sa volonté d'engagement politique et de service public.

Formation d'une pensée sociale et économique et engagement intellectuel

Cette période d'incertitude professionnelle prend fin avec l'arrivée des années 1930. Lomer Gouin est décédé subitement le 28 mars 1929. Sept mois plus tard, l'effondrement de la bourse inaugure la Grande Dépression qui frappera durement le Québec. La résidence de Paul Gouin à Westmount devient alors le lieu de rencontres hebdomadaires d'un groupe d'intellectuels qui, ébranlés comme lui par les effets néfastes croissants de la Grande Dépression, cherchent des solutions à la crise.

C'est par la publication d'articles dans des journaux et des périodiques ou par des conférences que Gouin développe sa pensée économique, sociale, culturelle et politique, et qu'il se distingue sur la place publique par sa réflexion et son engagement intellectuel. Deux grands thèmes s'affirment : la conservation et la mise en valeur de l'héritage culturel du Canada français et le développement économique et politique du Québec. Ces thèmes peuvent paraître disjoints, mais tel n'est pas le cas.

L'héritage culturel

Au début des années 1930, Gouin amorce une campagne d'éducation nationale qui se décline, dans ses conférences et ses écrits, sous plusieurs aspects qu'il relie intimement les uns aux autres : renforcement du « sentiment national » par l'éducation des enfants, défense du « visage français » de la province de Québec, notamment dans l'hôtellerie et la toponymie, mise en valeur de l'artisanat.

2 Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Paul Gouin. (P190), 1983-03-038/5 « Lavoie, Paul, dossier no 1 », Paul Gouin à Paul Lavoie, 9 février 1932.

Paul Gouin se fait l'un des propagandistes de la campagne de refrancisation lancée par la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec. L'objectif est alors de redonner à la province de Québec une physionomie et une atmosphère françaises, en choisissant des toponymes français, en s'attaquant à l'affichage en anglais et en suggérant de donner des noms francophones aux commerces, particulièrement aux établissements hôteliers et aux restaurants.

Pour changer la situation, il faut selon lui faire naître le patriotisme chez les jeunes enfants. À cette fin, Gouin recommande de développer la littérature canadienne-française. Des livres écrits par des auteurs canadiens-français, sur des personnages canadiens-français ou illustrant les réalités du pays pourraient être donnés en guise de récompenses scolaires aux enfants, afin que leur formation les enracine dans l'identité canadienne-française. De plus, il faut les mettre en contact avec des objets témoignant de la culture particulière du Canada français, des objets artisanaux qui constituent des « signes tangibles » de la patrie. Prêchant par l'exemple, Gouin porte fièrement des complets faits d'étoffe artisanale et se fait construire à Saint-Sulpice, en 1934, une résidence reprenant le style des maisons canadiennes du XVIII^e siècle.

Gouin se fera le promoteur de l'artisanat dès le début des années 1930. Tout d'abord il participe à l'organisation d'une exposition à Montréal en 1932, sous les auspices de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC). Cette même année, il assiste Jean-Marie Gauvreau dans une enquête sur l'artisanat dans le comté de Charlevoix. En 1933, il est nommé président du Comité de l'Industrie Complémentaire créé par l'ACJC, qui lance une campagne en vue de revitaliser l'artisanat et d'organiser la petite industrie dans la province. Une exposition est présentée à la Palestre nationale, accompagnée d'un programme de conférences visant, d'une part, à sensibiliser le public et, d'autre part, à inciter le gouvernement à appuyer davantage ce domaine.

Pour Gouin, l'artisanat joue aussi un rôle économique non négligeable, en assurant des revenus aux artisans et aux familles grâce notamment à la vente d'objets aux touristes. À titre d'exemple de son potentiel économique, dans la livraison de mars 1934 de *La Revue moderne*, il cite le cas du développement de la sculpture sur bois à

Saint-Jean-Port-Joli, qui est devenu une source de valorisation et d'enrichissement collectif pour la population, qui profite ainsi du passage des touristes américains en route vers la Gaspésie.

Dès la fin des années 1930, Paul Gouin voyait les célébrations prochaines du tricentenaire de la fondation de Montréal, prévues pour 1942, comme une occasion de développement économique et touristique. Il souhaite alors que cet anniversaire soit souligné par la tenue d'une exposition universelle à Montréal. À cette occasion, il propose de restaurer une partie du Vieux-Montréal, la place d'Armes, par exemple, pour lui redonner son apparence du début du XIX^e siècle.

Pour Gouin, l'héritage culturel, la spécificité culturelle et la langue française ne sont pas des affaires sentimentales séparées des enjeux économiques auxquels est confronté le Québec. Elles doivent au contraire être comprises comme des richesses pouvant contribuer à une stratégie économique d'ensemble, au bénéfice de toute la nation. En fait, c'est en affirmant son originalité culturelle et linguistique et en accentuant sa spécificité dans l'environnement nord-américain que le Québec serait selon lui intéressant pour les touristes étrangers.

Même lorsqu'il sera activement engagé en politique, Gouin demeurera préoccupé par la valorisation de l'héritage culturel et continuera d'en faire le sujet de certaines de ses conférences.

Le développement économique et politique

Le deuxième thème dont traite Gouin dans son action et dans ses interventions publiques, est celui du développement économique et politique. L'année 1933 est particulièrement importante à cet égard. En janvier, à une enquête du journal *L'Action catholique*, il répond que l'agriculture demeure un domaine d'activité économique essentiel pour le Québec et propose la création d'une commission d'étude chargée entre autres d'examiner « jusqu'à quel point nous devons ruraliser notre société » en regard des bonnes terres disponibles. Il reviendra régulièrement sur la colonisation et le retour à la terre, que plusieurs voient comme la première solution au chômage résultant de la Grande Dépression. Gouin considère toutefois qu'il faut procéder de manière rationnelle et planifiée. S'il visite l'Abitibi-Témiscamingue avec un groupe organisé par le colonisateur et journaliste Ernest Laforce et si,

à la fin de 1933, il accepte la présidence du Comité de colonisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, c'est en situant la colonisation et la réouverture de terres abandonnées dans une approche économique globale et dans une vision rationnelle et réfléchie.

Ainsi, affirme Gouin, l'électrification rurale doit accompagner le retour à la terre. Sans doute faudra-t-il que le gouvernement en finance la réalisation, car le projet n'est pas rentable pour les entreprises hydroélectriques. Mais cela est économiquement incontournable. En effet, outre l'efficacité, la productivité et le confort accrus que l'électricité apportera aux exploitants agricoles, celle-ci est surtout nécessaire pour compléter le peuplement et la revalorisation des milieux ruraux et le renforcement économique de l'agriculture en développant ce que Gouin, comme d'autres penseurs du temps, appelle l'« industrie complémentaire ». Il s'agit de la petite et moyenne industrie qui transforme sur place la production agricole disponible en biens à valeur ajoutée, en comptant sur cette partie de la main-d'œuvre rurale qui n'est pas directement nécessaire ou intéressée aux travaux de la ferme. Gouin évoque une grande variété de telles industries complémentaires : les « arts domestiques », par exemple le tissage ; la transformation des produits de la ferme par la fromagerie ou la mise en conserve ; et de multiples activités allant des scieries aux tanneries ou aux forges, à la production de portes et fenêtres ou d'objets de ferronnerie. Pour Gouin, ces petites et moyennes industries locales, greffées sur la production agricole, satisfont de nombreux besoins quotidiens de la classe agricole, créent des produits pour de plus vastes marchés, emploient de la main-d'œuvre que les fermes ne peuvent absorber, apprennent aux Canadiens français à devenir des entrepreneurs et des dirigeants d'industries, soutiennent dans les régions une classe de professionnels au service des agriculteurs et de tous les employés des industries complémentaires, créent de la richesse et consolident progressivement l'autonomie économique de la province de Québec en réduisant sa dépendance aux importations et à la fuite de la richesse locale qui découle de l'achat à l'étranger. Convaincu que « les petites industries locales, qui peuvent paraître insignifiantes en elles-mêmes, pourraient devenir, si elles étaient dirigées, organisées et coordonnées, la véritable ossature économique de notre province » (texte 8), Gouin participe

volontiers à la création du Comité de l'Industrie complémentaire par l'ACJC et accepte de le présider.

Plus encore, en 1934, il fonde avec René Duguay et Paul Dubuc la « Société Jean-Talon », organisme sans but lucratif voulant œuvrer au développement de la petite industrie au Québec, et particulièrement des petites et moyennes industries complémentaires à la production agricole. Résumant avec éloquence son attachement à cette forme économique, il déclare qu'« il vaut mieux être les maîtres de la petite entreprise que les serviteurs ou plutôt les chômeurs de la grande » (texte 8).

Dès 1932 et 1933, et continuellement durant son engagement politique actif, Gouin se fera, avec la vigueur qui caractérise sa pensée et avec la visibilité que lui valent son nom et son éloquence, le promoteur de la transformation de certaines institutions québécoises. Ainsi, dans la revue *Opinions*, en octobre 1933, il propose une commission d'enquête sur les réformes nécessaires au système d'éducation du Québec. Observant l'incapacité des gouvernements à trouver des solutions efficaces aux maux multiples causés par la Grande Dépression, impressionné par des modèles italiens et portugais, notamment de corporatisme, et évoquant les multiples commissions et comités d'enquête en matière économique et sociale créés par le gouvernement du Québec, Gouin, à l'automne 1932 et de nouveau en février 1933, réclame que le Conseil législatif – la chambre haute de l'Assemblée législative formée de membres nommés à vie – soit transformé en un « Conseil économique national dont feraient partie nos compétences » et « dont les différents comités remplaceraient les commissions présentes et tiendraient lieu de celles dont on a suggéré dernièrement la formation » (texte 3). Un tel organisme, désintéressé et compétent, éclairerait les gouvernants et la société sur les meilleurs moyens de surmonter la crise économique et d'entreprendre un grand développement économique, social et culturel. Gouin n'abandonnera jamais la conviction que le système politique doit faire place aux experts et qu'il y a urgence à remplacer les politiques purement partisans et la subordination de trop d'élus aux puissances d'argent par des politiques rationnelles et réfléchies élaborées par des experts.